

Décision

Générale

colonial

Décision n° 598 nommant les membres de la Commission des logements administratifs

n° 598

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1884

Vu la décision n 1165 du 17 octobre 1947 portant nomination et composition de la Commission de répartition des logements administratifs de la Côte française des Somalis

Vu les départs de M. Pichon, receveur des domaines, représentant des fonctionnaires de la 2° catégorie, et de Durand (Pierre), inspecteur de la sûreté, représentant des fonctionnaires de la 3° catégorie,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont nommés membres de la Commission de répartition des logements , administratifs de la colonie : — M. Kerineur, receveur des domaines, représentant des fonctionnaires de 2° catégorie; — M. Gainet, instituteur, représentant sa des fonctionnaires de la 3° catégorie, en remplacement de MM. Pichon (Henri), et Durand (Pierre), qui ont quitté le territoire. ;

Art. 2

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.